



Bien que disposant de surfaces de cultures importantes relativement à d'autres départements de l'Ouest, la Sarthe est une terre d'élevage offrant une production agricole diversifiée et de qualité reconnue.

La vocation agricole du département est renforcée par un secteur agroalimentaire performant employant près de 9 000 salariés principalement dans l'industrie des viandes.

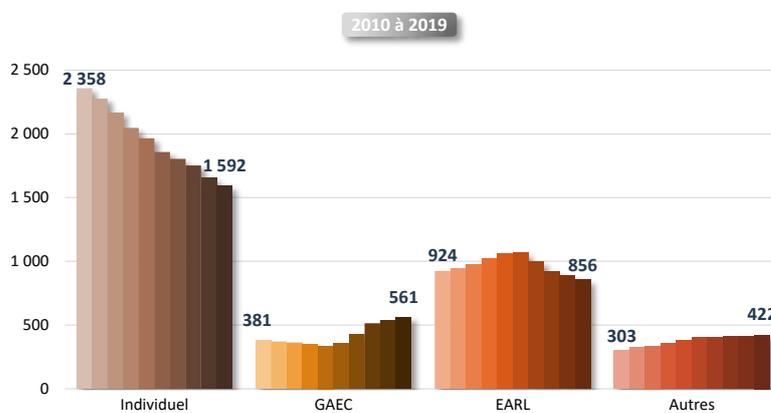
3 431 exploitations dont 54 % de sociétés

En 2019, **3 431 exploitations** sont présentes en Sarthe. Depuis 2010 leur nombre s'est réduit de 13 %.

Les formes sociétaires se développent mais 46 % des exploitations sont encore des exploitations individuelles. Les sociétés autres que les GAEC et les EARL ont connu un développement régulier. Depuis 2016, la hausse du nombre de GAEC et, corrélativement, la baisse de celui des EARL, sont liées à la réforme de la PAC de 2015 qui permet aux GAEC de bénéficier de davantage d'aides que les EARL.

42 % des exploitations agricoles exploitent plus de 100 ha.

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Sarthe



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

4 817 chefs d'exploitation dont 28 % de femmes

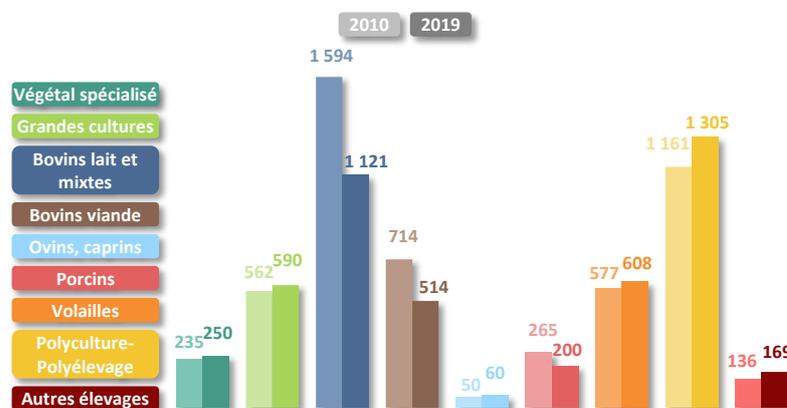
En 2019, **les chefs d'exploitation sont au nombre de 4 817**, en baisse de 10 % depuis dix ans.

Près des deux tiers d'entre eux exercent dans une exploitation sociétaire. Pour 56 % d'entre eux, l'exploitation est à dominante élevage. 34 % dirigent une exploitation bovine, 12 % une exploitation à dominante grandes cultures et 27 % une exploitation de polyculture-polyélevage.

Les femmes représentent 28 % de l'ensemble.

En 2019, **76 installations** ont été réalisées en Sarthe avec le bénéfice des aides à l'installation, dont 18 en agriculture biologique soit 24 %.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Sarthe



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

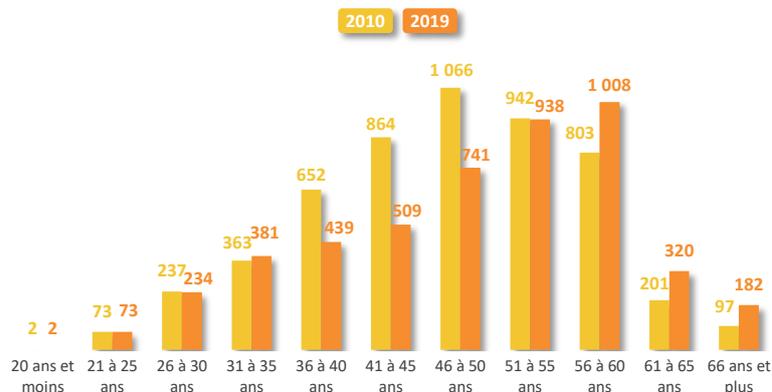
Source : MSA

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans

La population des chefs d'exploitation vieillit. Leur **âge moyen est de 49 ans**. Il n'était que de 47 ans dix ans plus tôt.

Les viticulteurs (46 ans) et les aviculteurs (47 ans) sont plus jeunes que la moyenne. 51 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 31 % plus de 55 ans. Depuis 2014, la part des agriculteurs de moins de 35 ans recommence à augmenter. Ce sont les générations des 36-49 ans qui diminuent. Les femmes sont en moyenne plus âgées (51 ans) que leurs collègues masculins (48 ans) car pour une partie d'entre elles, elles succèdent à leur conjoint lors de son départ en retraite.

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Sarthe entre 2010 et 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

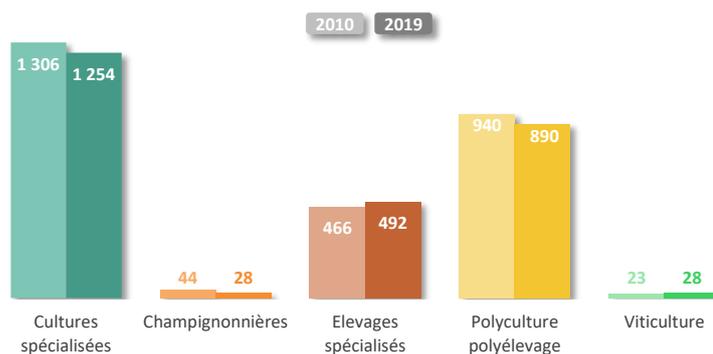
Source : MSA

L'emploi salarié agricole diminue depuis 2010

Les exploitations agricoles sarthoises emploient **2 691 salariés équivalents temps plein (ETP)**. Les principaux secteurs concernés sont les cultures spécialisées, la polyculture-polyélevage et les élevages spécialisés. Ces deux derniers secteurs représentent 51 % de l'emploi salarié.

Depuis 2010 l'emploi salarié a diminué de 3 % mais il a augmenté de 5,6 % dans les élevages spécialisés.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Sarthe



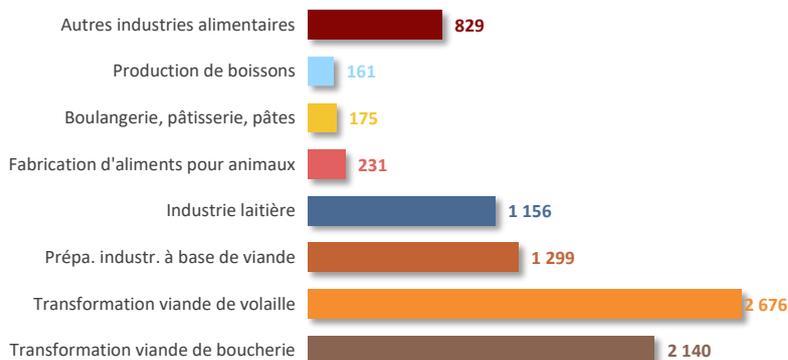
PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

8 700 salariés dans le secteur de l'industrie agroalimentaire

L'agroalimentaire est le deuxième secteur employeur de main d'œuvre après le secteur commerce et réparation automobile. Fin 2015, hors artisanat commercial, ce secteur rassemble **133 établissements et 8 700 salariés**. Des groupes d'envergure nationale et internationale sont présents dans les domaines des viandes et du lait : LDC pour la volaille, Bigard (Charal et Socopa) pour les viandes de boucherie, Yoplait, Bel et Novandie pour le lait, Bahier, Prunier, Lhuissier-Bordeau-Chesnel pour les charcuteries salaisons. L'industrie des viandes représente 70 % de l'emploi salarié avec un grand nombre de charcuteries industrielles (Rillettes du Mans).

Nombre de salariés dans les établissements de l'industrie agroalimentaire en Sarthe en 2015



Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial
PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste - CLAP

Un chiffre d'affaires de 830 millions d'euros

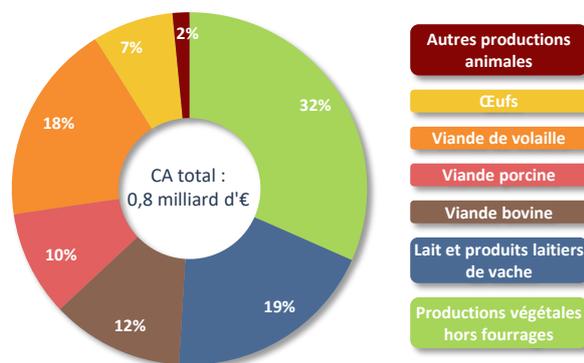
En 2019, l'agriculture sarthoise a généré un chiffre d'affaires de **833 millions d'euros**. Le département se situe au vingt quatrième rang pour la valeur de sa production agricole.

Ce chiffre d'affaires a diminué de 13 % depuis 2012.

70 % la valeur de la production agricole de la Sarthe sont générés par les productions animales.

La volaille (chair et œufs) figure au premier rang des productions agricoles sarthoises.

Répartition de la production agricole de la Sarthe en 2019 (hors services, fourrages et subventions)



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe : une terre d'élevage

Très fréquentes, les productions de **volailles**, de chair ou pondeuses, Label Rouge ou standard, sont souvent associées à des productions bovines et/ou des cultures. Le département se situe au septième rang national pour la valeur de sa production de viande de volaille et au sixième rang pour la valeur de sa production d'œufs. Les **productions bovines**, de lait et de viande, sont également bien présentes et valorisent une partie importante du territoire. La **production porcine** est significative. Le département y occupe le septième rang national.

Principales productions animales en Sarthe en 2019

	Effectifs ou volumes	Part Sarthe/ PdL
Vaches allaitantes (têtes)	56 280	14,1%
Vaches laitières (têtes)	57 884	11,2%
Prod viande de gros bovins (tec)	25 215	12,0%
Prod de veaux de boucherie (tec)	3 257	10,7%
Prod viande de porcs (tec)	50 769	19,8%
Prod lait de vache (millions de l)	424	11,2%
Prod lait de chèvre (millions de l)	2	2,1%
Cheptel souche ovine (têtes)	9 500	12,0%

Les données départementales relatives aux volailles de chair et aux lapins ne sont pas disponibles.

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

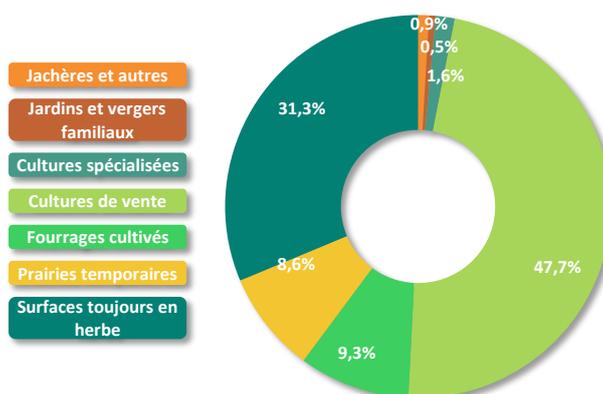
Source : Agreste

Deux tiers du territoire dédiés à l'agriculture

La SAU sarthoise est de **398 600 ha** soit 64 % de la surface départementale. Elle a reculé d'environ 40 000 ha en une trentaine d'années.

Les cultures de vente (céréales et oléagineux principalement) se sont développées, représentant aujourd'hui la moitié de la SAU. L'autre moitié est majoritairement constituée de surfaces fourragères. L'herbe conserve une place primordiale dans l'alimentation des bovins et plus largement des herbivores. Plus de 80 % des surfaces fourragères du département sont en herbe.

Répartition de la surface agricole utilisée en Sarthe en 2019



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Les grandes cultures sur la moitié de la SAU

Les **céréales**, souvent présentes à côté des ateliers d'élevage, sont majoritairement destinées à l'alimentation animale (environ 60 %).

La Sarthe est le premier département ligérien producteur d'**oléagineux** grâce à la production de colza. Celle-ci a connu un développement régulier depuis le début des années 2000. Le débouché principal du colza est l'huile pour la production de diester (environ 70 %).

L'**arboriculture fruitière**, est principalement localisée en Vallée du Loir. Les surfaces de vergers sont en hausse depuis cinq ans : +25 % pour les surfaces de pommes de table.

La Sarthe est un petit département légumier dont la production est essentiellement maraîchère.

Principales productions végétales en Sarthe en 2019

	Surface	Part Sarthe / PdL
Céréales	156 699	23,1%
dont blé tendre	88 538	22,8%
dont maïs	36 000	32,8%
dont orge	21 279	26,7%
Oléagineux	28 282	27,4%
dont colza	23 316	34,6%
dont tournesol	4 452	13,6%
Protéagineux	3 325	20,0%
Semences	4 436	14,0%
Cultures légumières	1 251	5,7%
Pommes de table	1 291	24,7%
Horticulture pépinière ⁽¹⁾	148	0,9%
Viticulture	218	0,7%

⁽¹⁾ surface maximum occupée

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, SEMAE

Les signes de qualité et l'agriculture biologique

Au recensement agricole de 2010, 1 875 exploitations sarthoises avaient au moins un **produit sous signe de qualité** dont 896 un produit AOC, IGP ou Label rouge (hors vin).

Les trois-quarts des exploitations avicoles produisent des volailles Label rouge, principalement des **Volailles de Loué**.

La Sarthe compte également mais en moindre nombre des producteurs de viande porcine Label Rouge, le **Porc fermier de la Sarthe**, et des producteurs

de viande bovine Label rouge, **Bœuf fermier du Maine**.

Egalement en viande bovine, l'**AOC Maine-Anjou** recense quelques éleveurs dans le département.

Enfin, le territoire comprend deux AOC viticoles, l'**AOC Jasnières et l'AOC Coteaux du Loir** qui s'étendent sur 144 ha au total en Vallée du Loir.

La progression du nombre d'exploitations et des surfaces en agriculture biologique en Sarthe a été forte au cours des dernières années.

Ainsi, pratiquée en 2013 par 204 exploitations sur 11 458 ha, l'agriculture biologique concerne en 2019 presque le double d'exploitations : 391 exploitations occupant 20 560 ha soit 5,6 % de la SAU départementale. Les principales orientations de production en agriculture biologique sont les bovins viande et lait (25 %), la polyculture-polyélevage (19 %), les légumes (9 %), les poules pondeuses (7 %) ou encore les fruits (7 %).

Pour une description plus complète de l'agriculture ligérienne, consulter le panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

9 rue André-Brouard

CS 70510

49105 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr - <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>